



Note aux médias

Fermeture des remontées mécaniques : des enjeux forts pour l'espace lémanique

Réunis en Comité jeudi 3 décembre, les partenaires institutionnels du Conseil du Léman ont décidé de transmettre à la Présidence de la République française, avec copie au Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales ainsi qu'au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, un courrier soulignant les enjeux dommageables de la fermeture des remontées mécaniques en France pour le territoire lémanique dans son ensemble.

L'attractivité touristique de cette région transfrontalière tient pour une part importante à la pratique du ski dans les stations alpines et jurassiennes. Certaines sont d'ailleurs structurées à cheval sur le territoire français et suisse. C'est le cas des « Portes du Soleil » mais aussi de « Jura sur Léman » par exemple. Les dernières décisions prises imposant la fermeture des remontées mécaniques, mais aussi la mise en place de mesures restrictives, condamnent l'activité économique et sociétale autour des stations de montagne. Cette situation engendre des difficultés financières pour de nombreux professionnels du tourisme, déjà fortement impactés par la pandémie actuelle, et crée des antagonismes prétéritant le vivre-ensemble transfrontalier.

Aussi, sous réserve de la mise en place dans les stations de ski d'un protocole sanitaire adapté, il semble fondamental de privilégier un assouplissement avec une approche pragmatique de l'ouverture sécurisée des remontées mécaniques.

La Région Auvergne Rhône-Alpes, bénéficiant d'un statut d'Observateur au sein du Conseil du Léman, s'est associée à cette démarche en tant que co-signataire avec les Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain ainsi que les Cantons de Genève, Valais et Vaud. Ces derniers tiennent par ailleurs à saluer la prolongation de l'accord amiable sur le télétravail en matière d'imposition des frontaliers conformément à leurs attentes formulées dans un précédent courrier.

Informations complémentaires

Pascal BROULIS, Conseiller d'Etat vaudois, Chef du DFIRE, Président du Conseil du Léman,
+41 21 316 20 01

Virginie DUBY-MULLER, Député et Conseiller départemental de Haute-Savoie, +33 (0) 4 50 80 35 02

Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain, + 33 (0)4 74 32 32 89

Astride BAUD-ROCHE, Conseillère régionale déléguée Auvergne Rhône-Alpes +33 (0)4 26 73 38 56